

FORMATION SECURITÉ DES SPECTACLES LICENCE 1 HÔTELS – CAFÉS – RESTAURANTS

ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale : Association TANDEM

Adresse : 1 rue Racine – BP 5210 – 83095 TOULON Cedex

Tél : 04 98 070 070

N° de déclaration d'activité : 93830352483

Arrêté du Ministère de la Culture du 25 janvier 2018 portant agrément de l'organisme à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle.

PUBLICS CONCERNÉS

Toute personne sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant (licence de 1^o catégorie) correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, ERP du 2^{ème} groupe (5^{ème} catégorie) de type L, N ou O, capacité d'accueil en dessous de 200 personnes.

Toute autre personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans le domaine de la prévention des risques et de la sécurité des spectacles et des évènements.

ACCESSIBILITÉ

L'organisme de formation TANDEM est en mesure d'identifier tous types de handicaps et d'orienter les personnes concernées vers les structures compétentes pour répondre à leurs besoins.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques :

1. Identifier le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champ des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité
2. Intégrer et utiliser la réglementation incendie et de l'accueil du public des ERP spécifique aux types L, N ou O de 5^{ème} catégorie
3. Intégrer et utiliser les principales règles du Code du Travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes et analyses de cas concrets
- Echanges d'expérience

Projection de diaporamas. Fourniture d'un support sur clef USB.

PRÉREQUIS

Organiser des spectacles dans un ERP de catégorie 5

CONTENU DE LA FORMATION

- Le cadre juridique global
- Le Code de la Construction et de l'Habitation et la réglementation ERP
- Le Code du Travail - Santé et Sécurité au Travail

FORMATION SECURITÉ DES SPECTACLES LICENCE 1 HÔTELS – CAFÉS – RESTAURANTS

TAUX DE SATISFACTION

La satisfaction des stagiaires en 2020 sur cette formation est de 9,3/10

TAUX DE RÉUSSITE

La réussite des stagiaires en 2020 sur cette formation est de 100%

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Date : à définir selon le besoin

Accès :

- **Sans prise en charge** : Inscription au moins 15 jours avant le début de la formation.
- **Selon l'OPCO** : Inscription un mois avant ou plus.

Durée totale : 14 heures sur 2 jours soit 7 heures par jour

Horaires : 9h - 12 h30 / 13h30 - 17h

Effectif maximum : 12 stagiaires

Lieux de formation : FOL - 68 Avenue Victor Agostini, 83000 Toulon

Coût du stage par participant : contacter l'équipe formation

Assujetti à la TVA : Oui Non

CONTACTS

Téléphone : 04 98 07 00 73

Adresse mail : info@tandem83-formations.com

Pour participer à cette formation, vous devrez justifier de votre classification. A défaut de document officiel, vous pouvez nous transmettre une attestation sur l'honneur mentionnant votre type d'ERP et votre classification en 5ème catégorie. Cette attestation sera à remplir et à signer par l'exploitant du lieu – avec cachet de l'établissement.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

FORMATEUR

Alain MONSÉGU – ancien de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, ex-régisseur de l'Olympia, ex-intervenant à l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers sur le type L, ex-formateur (CFPTS, Artek, Cagec, Irma, Arsec)

Date de mise à jour : 04/02/2021